



SWISS RESUSCITATION COUNCIL

Directives de cours 2015

Guide pour l'obtention du label SRC
pour les cours Basic Life Support

Version 2.0
15.11.2015

1.	Résumé.....	Fehler! Textmarke nicht definiert.
2.	Le Swiss Resuscitation Council (SRC).....	4
2.1	Buts du SRC.....	4
2.2	Faculté BLS du SRC.....	4
3.	Procédure de reconnaissance.....	5
3.1	Le label SRC « Conforme aux Guidelines 2015 ».....	5
4.	Directives de cours SRC 2015.....	5
5.	Informations sur les trois différents cours.....	6
5.1	Cours BLS-AED-SRC compact (basic provider).....	6
5.2	Cours BLS-AED-SRC complet (generic provider).....	6
5.3	Cours BLS-AED-SRC instructeur (generic instructor).....	7
5.4	Répétition / Refresh.....	7
6.	Recommandations de cours.....	7
6.1	Cours BLS-AED-SRC compact (basic provider).....	8
6.1.1	Public-cible.....	8
6.1.2	Objectifs.....	8
6.1.3	Contenus.....	8
6.1.4	Didactique et matériel.....	8
6.1.5	Terminaison et certificat.....	8
6.2	Cours BLS-AED-SRC complet (generic provider).....	9
6.2.1	Public-cible.....	9
6.2.2	Objectifs.....	9
6.2.3	Contenus.....	9
6.2.4	Didactique et matériel.....	10
6.2.5	Terminaison et certificat.....	10
6.3	Cours BLS-AED-SRC instructeur (generic instructor).....	11
6.3.1	Public-cible.....	11
6.3.2	Objectifs.....	11
6.3.3	Contenus.....	11
6.3.4	Didactique et matériel.....	12
6.3.5	Terminaison, certificat et équivalence.....	12
6.3.6	Validité.....	12
6.4	Mise-à-jour après un changement de guideline.....	13
6.4.1	Public-cible.....	13
6.4.2	Objectifs.....	13
6.4.3	Durée.....	13
6.4.4	Contenus.....	13
6.4.5	Didactique et matériel.....	13
6.4.6	Terminaison et certificat.....	13
7.	Demande d'obtention du label SRC.....	13
7.1	Documents à présenter.....	14
7.2	Taxes.....	14
8.	« Francs de survie ».....	14
9.	Statistiques annuelles.....	15
10.	Non-respect des directives de cours SRC.....	15
11.	Paternité & copyright.....	15
12.	Abréviations.....	16
13.	Sources d'informations & littérature recommandées.....	17

1. Résumé

Depuis sa fondation en l'an 2000, le SRC s'est consacré à l'augmentation des chances de survie des personnes en arrêt cardiocirculatoire. L'un des objectifs majeurs du SRC a été, dès le début, la réglementation et la diffusion de la formation BLS-AED. Le comité 2010 a confié la responsabilité en la matière à sa faculté BLS.

Avec la publication le 15 octobre 2015 des guidelines de réanimation 2015, l'état des connaissances sur l'arrêt cardiocirculatoire et la réanimation a été mis à jour dans le monde entier. Le SRC présente les directives de cours révisées sur la base de ces documents. La révision comprend

- l'actualisation technique
- une simplification des directives de cours et des formulaires de demande, et
- une amélioration des cours sur la base d'une enquête effectuée auprès de tous les prestataires de cours

Les formats de cours introduits en 2010 sont maintenus; en voici un aperçu:

Format de cours	Titre en anglais	Contenus	Public-cible	Durée minimale (sans les pauses)	Répétition recommandée	Conditions préalables
BLS-AED-SRC-compact	Basic Provider	Aptitudes de base: alarme, massage cardiaque, ventilation, utilisation de l'AED	La population en général	Dirigé par un instructeur 1 heure Par le biais d'un outil individuel d'auto-formation 30 min	2 ans	Âge 10 ans
BLS-AED-SRC-complet	Generic Provider	Comme compact, en plus: infarctus du myocarde et AVC prévention approfondissement des aptitudes et utilisation sur l'enfant prise en compte des influences propices ou adverses à l'assistance application dans diverses situations chez l'adulte et l'enfant lors de l'entraînement par scénarios	Secouriste avec mandat d'assistance, par exemple: personnel de santé, premiers intervenants (à savoir: secouristes d'entreprise, policiers, sapeurs-pompiers, maîtres-nageurs, samaritains, etc.) Mais aussi personnes intéressées par le sujet, par exemple des proches de patients cardiaques	Comme cours de base 4 heures Comme cours de mise à jour 3 heures	2 ans	Âge 10 ans
BLS-AED-SRC-instructeur	Generic Instructor	Motivation à porter secours Conception des cours	Futurs instructeurs BLS-AED-SRC	12 heures	Après le changement des guidelines	Âge 18 ans Cours BLS-AED-SRC-complet suivi il n'y pas plus de 2 ans

Toutes les questions des prestataires de cours sont à adresser au secrétariat SRC
www.resuscitation.ch

2. Le Swiss Resuscitation Council (SRC)

Le Swiss Resuscitation Council (SRC) a été fondé en l'an 2000. Il s'agit d'une association indépendante travaillant sur des bases scientifiques reconnues.

Sont membres du SRC, les sociétés médicales suisses de spécialistes, les associations des professions de la santé ainsi que d'autres organisations actives dans le secourisme et le sauvetage en Suisse.

Même si, par souci d'une meilleure lisibilité, seul un genre est utilisé, ce texte s'adresse toujours aux deux genres.

2.1 Buts du SRC

Ces buts sont:

- améliorer la qualité des mesures de réanimation en Suisse afin de sauver un plus grand nombre de vies;
- promouvoir les principes de la chaîne de survie dans le domaine préhospitalier;
- harmoniser et coordonner les mesures de réanimation au sein des institutions suisses concernées;
- maintenir le contact et promouvoir la coordination avec les organisations internationales.

Les objectifs dans le domaine BLS sont les suivants:

- à l'arrivée des sauveteurs professionnels, une « RCP » (réanimation cardio-pulmonaire par des personnes présentes) a été mise en œuvre correctement dans 50% des cas d'arrêt cardiocirculatoire observés;
- un suivi des taux de RCP préhospitaliers doit être assuré au niveau suisse;
- les taux de résultats pour les patients après arrêt cardiocirculatoire doivent être mesurés au niveau suisse.

2.2 Faculté BLS du SRC

Afin de promouvoir les programmes systématiques de cours et d'enseignement, la Faculté du Basic Life Support (BLS) du SRC a édicté de nouvelles directives de cours.

En qualité d'organe du SRC, la Faculté BLS est techniquement responsable de veiller à ce que le déroulement des cours dans le domaine BLS soit conforme aux standards de l'International Liaison Committee on Resuscitation (ILCOR). La Faculté BLS définit des enseignements standards uniformes pour le BLS, afin de transmettre à large échelle les compétences pratiques en réanimation cardio-pulmonaire dans les domaines préhospitalier et hospitalier.

3. Procédure de reconnaissance

3.1 Le label SRC « Conforme aux Guidelines 2015 »

Le label de qualité SRC « Conforme aux Guidelines 2015 » certifie que le contenu du cours est conforme au consensus international le plus récent pour la réanimation, à savoir l'*ILCOR Consensus on science with treatment recommendation 2015 CoSTR*, ainsi qu'aux directives de cours SRC.

Le SRC remet au prestataire de cours un label pour les cours qui ont été soumis à une vérification. Le label est envoyé en format JPEG par courrier électronique. Le logo peut être utilisé exclusivement pour les annonces et les documents relatifs aux cours vérifiés.

La reconnaissance est valable jusqu'à 14 mois après la parution des prochaines directives, c'est-à-dire jusqu'en 2021 au plus tard. En cas de modification des cours par les prestataires, les documents doivent être revérifiés.

Le label peut être retiré en cas de non-respect des directives de cours SRC.

4. Directives de cours SRC 2015

Depuis 2010, le SRC soutient tous les cours de réanimation conformes aux recommandations de l'ILCOR.

Le 15 octobre 2015, de nouvelles Guidelines pour la réanimation ont été publiées dans le monde entier sur la base du CoSTR de l'ILCOR (Guidelines 2015 for Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care, publiées dans *Circulation* 2015; 132 (suppl 1):S51–S83.

Maconochie IK, et al., 2015 International Consensus on Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care Science with Treatment Recommendations Part 6: Pediatric basic life support and pediatric advanced life support,, *Resuscitation* 95 (2015) e147–e168)

Le SRC a élaboré, pour la formation au niveau BLS, un « algorithme BLS-AED-SRC » uniforme pour toute la Suisse. Les contenus ont été repris du CoSTR 2015 de l'ILCOR. Le SRC met gratuitement à disposition cet algorithme sur son site internet, sous forme de document PDF téléchargeable.

Les prestataires de cours soumis à la vérification du SRC sont tenus de respecter l'algorithme BLS-AED-SRC. Cet algorithme doit être remis par écrit aux participants de tous les cours BLS-AED-SRC. L'algorithme peut être repris dans le design graphique du prestataire de cours, en mentionnant la source « © Swiss Resuscitation Council SRC 2015 ».

Les dernières informations et les résumés des modifications des directives de formation peuvent être consultés sur le site internet du SRC, www.resuscitation.ch.

5. Informations sur les trois différents cours

Les taux de survie après un arrêt cardiocirculatoire baissent d'env. 10% par minute si l'on n'applique pas immédiatement les mesures de base. C'est pourquoi, il est vital de commencer au plus vite la réanimation du patient inconscient lors d'un arrêt cardiocirculatoire. Entre 60 et 70% des arrêts cardiocirculatoires surviennent à la maison. Les taux de survie des patients en arrêt cardiocirculatoire dépendent largement de l'application sans retard des mesures BLS.

Pour cette raison, le SRC suit la stratégie de formation BLS-AED « compétences BLS pour tous ». Depuis 2010, le SRC ne fait plus la distinction entre groupes-cibles individuels. Les mesures BLS sont identiques pour tous les utilisateurs et englobent le fait de donner correctement l'alarme, de se protéger efficacement, de procéder à une première évaluation correcte et d'appliquer les mesures BLS y compris l'utilisation de l'AED chez l'adulte et l'enfant.

Compte tenu des taux continuellement bas de secourisme lors d'arrêts cardiocirculatoires, le SRC recommande notamment depuis 2010, en plus de la formation aux aptitudes de base de la réanimation, la thématization des facteurs favorisant la mise en œuvre des mesures de premier secours.

Les cours BLS transmettent les aptitudes de base pour les mesures de réanimation en cas d'arrêt cardiocirculatoire. Ils ont la même importance pour TOUS les groupes de population et groupements professionnels! Il n'y a pas de condition spécifique requise pour la participation à un cours BLS-AED-SRC compact ou complet.

Les cours peuvent être adaptés spécifiquement aux intérêts et aux circonstances de vie ou de travail des participants.

Depuis l'entrée en vigueur des Guidelines 2010, le SRC distingue trois formats de cours:

1. le cours BLS-AED-SRC compact (entraînement aux aptitudes de base = basic provider)
2. le cours BLS-AED-SRC complet (renforcement des aptitudes dans diverses situations = generic provider)
3. le cours BLS-AED-SRC instructeur (activité de formation)

Ces formats de cours peuvent être intégrés dans des offres de formations plus étendues. Les exigences décrites ici concernant les objectifs, les déroulements, etc. restent toutefois valables.

5.1 Cours BLS-AED-SRC compact (basic provider)

Dans le format de cours BLS-AED-SRC compact, la transmission effective des mesures de base de la réanimation avec le moins possible d'entraves à l'accès au soin est prioritaire. Des effets multiplicateurs maximaux sont ainsi possibles dans la formation générale aux aptitudes BLS-AED. Les cours compact se concentrent sur l'acquisition des compétences, à savoir le fait de donner correctement l'alarme, de se protéger efficacement, de procéder à une première évaluation correcte et d'appliquer les aptitudes de base (massage cardiaque, ventilation et défibrillation à l'aide de l'AED chez l'adulte).

5.2 Cours BLS-AED-SRC complet (generic provider)

Le format BLS-AED-SRC complet a pour but l'approfondissement et l'application optimale des aptitudes de base BLS-AED en cas d'arrêt cardiocirculatoire chez l'adulte et chez l'enfant dans différentes situations. Ces cours s'adressent à toutes les personnes qui, par leur profession, doivent démontrer des compétences BLS sûres, p. ex. les professionnels de la santé ou les premiers intervenants avec mandat d'assistance (sapeurs-pompiers, policiers, secouristes d'entreprises, maîtres-nageurs, samaritains en poste de secours, etc.) et aux personnes qui veulent maintenir au plus haut niveau possible leur compétence d'intervention lors d'un arrêt cardiocirculatoire, d'un infarctus du myocarde, d'une urgence hypoxique ou d'un AVC (p. ex. proches de patients cardiaques, etc.).

5.3 Cours BLS-AED-SRC instructeur (generic instructor)

Le format de cours BLS-AED-SRC instructeur est une condition requise pour pouvoir diriger un cours SRC. Les cours d'instructeur BLS-AED transmettent les éléments fondamentaux pour enseigner de façon efficace les aptitudes de base BLS pour les cas d'arrêt cardiocirculatoire dans différentes situations. Les instructeurs des cours BLS-AED sont en mesure de planifier, de donner et d'évaluer des cours BLS adaptés aux groupes-cibles. Ils sont capables d'obtenir à la fin du cours une très haute disposition à agir de la part des participants, en cas d'urgence cardiaque ou hypoxique ou d'AVC.

Dans les cours pour professionnels de la santé, seuls sont engagés des professionnels^a ayant fait le cours pour instructeurs BLS-AED-SRC.

5.4 Répétition / Refresh

Une situation de réanimation est toujours une situation aiguë et imprévisible de mise en danger de la vie, exigeant une intervention appropriée et réfléchie. Les études montrent qu'un entraînement régulier est particulièrement nécessaire lorsque les compétences sont rarement mises en œuvre, voire pas du tout.

C'est pourquoi, le SRC recommande de refaire un cours BLS-AED tous les deux ans.

Dans les trois ans après le dernier cours, les participants doivent suivre un cours BLS-AED-SRC complet (cours de remise à jour). Le cours compact ne peut pas être raccourci. Les objectifs, le contenu et les conditions-cadres correspondent aux dispositions susmentionnées, tout en tenant compte des besoins spécifiques des participants (p.ex. premiers intervenants, sanitaires d'entreprise, etc.).

La validité est attestée par le certificat de cours. Un certificat échu n'a aucune influence sur le fait que la personne concernée puisse, lors d'un arrêt cardiocirculatoire, appliquer les mesures qu'elle a apprises!

Indépendamment de cela, des organisations où un certificat de cours BLS-AED à jour est exigé, peuvent fixer la durée formelle de validité de manière obligatoire à deux ans.

Un cours BLS-AED-SRC complet doit également être actualisé par un cours complet.

6. Recommandations de cours

Ce chapitre explique les recommandations et décrit quelles sont les exigences du SRC envers la conception et l'organisation d'un cours et quelles sont les données qu'un prestataire de cours doit fournir pour obtenir le label. Il s'agit de données sur les buts du cours, le public-cible, les prérequis, le contenu du cours, la didactique, les instructeurs ainsi que la terminaison et le certificat du cours.

Toutes les recommandations sont à considérer comme des standards minimaux. Les prestataires de cours peuvent compléter ceux-ci de façon individuelle et en fonction du groupe-cible.

^a Les professionnels sont : le médecin diplômé, l'infirmier/ère diplômé(e) HES ou ES, l'ambulancier/ère diplômé(e) ES, le/la technicien/ne ambulancier/ère. L'énumération est exhaustive.

6.1 Cours BLS-AED-SRC compact (basic provider)

6.1.1 Public-cible

Les cours BLS-AED-SRC compact s'adressent à tous les groupes de population et groupements professionnels (âge minimal: 10 ans) qui n'ont pas de demande spécifique sur le sujet. Ils doivent permettre d'atteindre le plus possible de participants dans le temps le plus court possible.

6.1.2 Objectifs

Les participants maîtrisent les aptitudes de base de la réanimation chez les adultes. Ils

- donnent correctement l'alarme
- tiennent compte de leur propre sécurité en portant secours
- appliquent correctement les aptitudes de base de la réanimation (massage cardiaque, ventilation, défibrillation à l'aide de l'AED).

6.1.3 Contenus

Les « enseignements BLS-AED du SRC » doivent être transmis dans le cours. Les cours BLS-AED-SRC compact comprennent les contenus suivants:

- Assistance tout en assurant sa propre protection
- Reconnaissance d'un arrêt cardiocirculatoire
- Numéro d'appel d'urgence national
- Actions à effectuer selon l'algorithme BLS-AED-SRC
- Entraînement des aptitudes de base chez l'adulte: première évaluation, massage cardiaque, ventilation, défibrillation à l'aide de l'AED

6.1.4 Didactique et matériel

Les cours BLS-AED-SRC compact sont donnés selon deux modes de formation: sous la direction d'un instructeur ou par le biais de systèmes multimédia d'auto-formation. Les systèmes d'auto-formation doivent être vérifiés et autorisés par le SRC.

L'essentiel est que les participants au cours reçoivent une instruction durant les exercices et un feed-back sur la qualité des mesures prises.

Il convient de s'assurer des conditions préalables suivantes:

- Au moins 20 min d'entraînement aux mesures de base par participant sur un modèle d'exercice (expérience pratique)

Dans les cours sous la direction d'un instructeur

- Au moins 1 instructeur BLS-AED-SRC pour 6 participants
- Au moins 1 mannequin d'adulte pour 2 participants (si le cours est réalisé dans une durée d'une heure, autrement 1/3 participants)
- Au moins 1 appareil d'entraînement AED pour 2 participants (si le cours est réalisé dans une durée d'une heure, autrement 1/3 participants)

Pour les systèmes multimédia d'auto-formation avec le soutien d'un instructeur

- 1 mannequin et 1 AED d'entraînement par participant
- Au moins 1 instructeur BLS-AED-SRC pour 25 participants

6.1.5 Terminaison et certificat

Les cours BLS-AED-SRC compact sont sans examen. La participation est attestée par écrit par le prestataire du cours lorsqu'il s'agit d'un cours effectué sous la direction d'un instructeur.

Le SRC recommande de remettre également des attestations pour le suivi des cours SRC aux participants souffrant de handicaps physiques. Les offreurs de cours ont la possibilité d'établir des attestations avec la mention suivante :

« En raison d'un handicap physique, les aptitudes pratiques du séminaire n'ont pas été entièrement entraînées

6.2 Cours BLS-AED-SRC complet (generic provider)

6.2.1 Public-cible

Le cours BLS-AED-SRC-complet s'adresse aux personnes qui, par leur profession, doivent démontrer des compétences BLS sûres, p. ex. les professionnels de la santé ou les premiers intervenants avec mandat d'assistance (sapeurs-pompiers, policiers, secouristes d'entreprises, maîtres-nageurs, samaritains en poste de secours, etc.) et aux personnes qui veulent maintenir au plus haut niveau possible leur compétence d'intervention lors d'un arrêt cardiocirculatoire, d'un infarctus du myocarde, d'une urgence hypoxique ou d'un AVC (p. ex. proches de patients cardiaques, etc.).

6.2.2 Objectifs

Les participants appliquent les mesures de base de la réanimation (BLS) et notamment la défibrillation automatique (AED) chez les enfants et les adultes, en tenant compte de leur propre sécurité, dans différentes situations. Ils

- donnent correctement l'alarme
- tiennent compte de leur propre sécurité en portant secours
- appliquent sur des modèles d'entraînement d'adultes et d'enfants les aptitudes de base de la réanimation (massage cardiaque, ventilation et défibrillation à l'aide de l'AED)
- reconnaissent les caractéristiques typiques de l'arrêt cardiocirculatoire, de l'infarctus du myocarde et de l'AVC et expliquent les possibilités de prévention
- effectuent correctement une position latérale en cas d'inconscience
- expliquent les mesures en cas d'obstruction des voies respiratoires par un corps étranger
- appliquent les mesures BLS dans des scénarios concrets, axés sur les groupes-cibles
- se penchent sur leur propre motivation à porter secours
- décrivent la façon de gérer les facteurs défavorables aux premiers secours.

6.2.3 Contenus

Les « enseignements BLS-AED du SRC » doivent être transmis dans le cours. Le cours BLS-AED-SRC complet vise l'approfondissement des connaissances et l'application des mesures de base de la réanimation dans des situations particulières.

Le contenu du cours est le suivant:

- Assistance tout en assurant sa propre protection
- Reconnaissance et évaluation des situations d'urgence
- Transmission du numéro d'appel d'urgence national (et lorsque requis, n° d'appel d'urgence local)
- Conscience de la situation et résolution des problèmes dans différentes situations d'urgence, infarctus du myocarde et AVC compris
- Explication et discussion de la chaîne de survie
- Position latérale en cas d'inconscience
- Mesures en cas d'obstruction des voies respiratoire par un corps étranger
- Actions à effectuer selon l'algorithme BLS-AED-SRC
- Entraînement des aptitudes de base chez l'adulte et l'enfant : première évaluation, massage cardiaque, ventilation, défibrillation à l'aide de l'AED
- Coopération avec des secouristes non-professionnels et des sauveteurs professionnels
- Travail d'équipe et communication

- Traitement d'au moins 3 cas-scénarios avec des complexités différentes (dont au moins un cas avec un rythme défibrillable et un avec un rythme non défibrillable)
- Motivations du secourisme, y compris les influences favorables et défavorables
- Principes éthiques de base
- Aspects légaux: Responsabilité en cas de non-assistance
- Critères d'une qualité élevée des mesures de base
- Discussion de questions ouvertes

6.2.4 Didactique et matériel

Les cours BLS-AED-SRC complet sont dirigés par des instructeurs BLS-AED-SRC (instructeurs ACLS-/PALS-AHA, instructeurs ALS-/EPLS-ERC).

Les conditions-cadres minimales suivantes doivent être respectées:

- L'essentiel est que les participants au cours reçoivent une instruction « face-à-face » et un feed-back sur la qualité des mesures prises.
- Prise en compte du rythme d'apprentissage individuel
- Au moins 20 min d'entraînement aux mesures de base par participant sur un modèle d'exercice (expérience pratique)
- Au moins 1 instructeur BLS-AED-SRC pour 6 participants
- Au moins 1 mannequin d'adulte pour 3 participants
- Au moins 1 appareil d'entraînement AED pour 3 participants
- Au moins 1 mannequin junior ou nourrisson pour 6 participants
- 1 moyen auxiliaire simple de ventilation par participant (p. ex. masque de poche)

Pour certains groupes cible (crèches, premiers intervenants, etc.), le matériel doit être adapté à leurs besoins.

Pour des groupes de cours plus grands, on peut faire appel, pour chaque instructeur BLS-AED, à un co-instructeur au bénéfice d'une formation didactique et méthodologique comparable et à un instructeur BLS-AED pour chaque groupe de 6 participants.

Chaque participant à un cours reçoit de la part de l'instructeur BLS-AED un feed-back dont le but est d'encourager l'exécution correcte des mesures et, pour tout point faible, de leur indiquer d'autres possibilités d'exercice et d'approfondissement. Le feed-back porte sur les points suivants:

- Alarme
- Prise en considération de sa propre sécurité et identification correcte des dangers
- Application correcte des mesures BLS, y compris l'utilisation de l'AED
- Reconnaissance des caractéristiques typiques des affections cardiocirculatoires graves, de l'hypoxie et de l'AVC
- Exécution correcte de la position latérale
- Le but du feed-back est de motiver les participants pour une assistance réelle.

6.2.5 Terminaison et certificat

Les cours BLS-AED-SRC complet sont ordinairement sans examen. Selon le cadre institutionnel, un examen peut être effectué après la terminaison des cours. La participation est attestée par écrit par le prestataire de cours.

Le SRC recommande de remettre également des attestations pour le suivi des cours SRC aux participants souffrant de handicaps physiques. Les offreurs de cours ont la possibilité d'établir des attestations avec la mention suivante :

« En raison d'un handicap physique, les aptitudes pratiques du séminaire n'ont pas été entièrement entraînées ».

6.3 Cours BLS-AED-SRC instructeur (generic instructor)

Le SRC attache une grande importance à la formation des instructeurs du cours BLS-AED. Des instructeurs bien formés garantissent des cours variés, adaptés aux participants et axés sur la pratique.

L'obtention du label de qualité pour le cours d'instructeur BLS-AED-SRC implique l'obtention du label pour le cours BLS-AED-SRC complet, les deux programmes pouvant être soumis simultanément.

Hormis les compétences techniques et une bonne connaissance des directives BLS, les aptitudes méthodologiques et didactiques ont également de l'importance. Elles permettent une approche flexible et individuelle des différents besoins de l'apprentissage des adultes. Les cours BLS-AED complet sont dirigés par des instructeurs BLS-AED-SRC.

Pour les professionnels de la santé, les cours sont dirigés exclusivement par des professionnels ayant fait le cours pour instructeurs BLS-AED-SRC.

Ce chapitre explique les données qui doivent être fournies par les prestataires de cours pour la reconnaissance des cours d'instructeur BLS-AED.

6.3.1 Public-cible

Les cours BLS-AED-SRC instructeur s'adressent aux personnes qui se forment en tant qu'instructeurs de cours BLS-AED-SRC compact ou complet. Pour pouvoir suivre le cours, ceux-ci doivent attester un cours BLS-AED-SRC complet (generic provider) ne datant pas de plus de 2 ans.

6.3.2 Objectifs

Les futurs instructeurs motivent les participants et les rendent aptes à pratiquer la réanimation. Ils

- se penchent sur leur propre motivation à enseigner et à apprendre
- planifient de façon systématique un cours BLS-AED-SRC
- enseignent les simples aptitudes de base de la réanimation (BLS) y compris l'utilisation de l'AED sur des modèles d'entraînement (adultes et enfants)
- se penchent de façon critique sur leur propre motivation à porter secours
- décrivent la façon de gérer les facteurs défavorables à l'assistance.
- élaborent des scénarios concrets, axés sur les groupes-cibles
- discutent les possibilités d'améliorer le résultat en cas d'arrêt circulatoire
- décrivent les techniques utilisées pour maintenir leurs connaissances spécialisées à jour
- donnent des réponses aux questions fréquentes dans le domaine BLS et trouvent des solutions aux difficultés fréquentes rencontrées dans les cours BLS.

6.3.3 Contenus

Les « enseignements BLS-AED du SRC » doivent être transmis dans le cours. Le cours d'instructeur BLS-AED nécessite une solide connaissance des directives de réanimation en vigueur (Guidelines 2015) et se concentre sur:

- les motivations de l'enseignement et de l'apprentissage
- les objectifs et les contenus des cours SRC
- la structure des cours: analyse du groupe-cible, réduction didactique, choix des méthodes, combinaison des méthodes, formulation d'exemples de cas
- l'entraînement pratique sur des modèles d'exercice
- au moins trois séquences d'exercices pratiques
- travail en équipe et leadership
- les obstacles fréquents dans le domaine des cours BLS
- la gestion des blocages à l'apprentissage
- la motivation du secourisme, y compris les influences favorables et défavorables

- les stratégies relatives à l'amélioration du résultat

6.3.4 Didactique et matériel

Les cours d'instructeur BLS-AED transmettent les éléments fondamentaux pour enseigner de façon efficace les aptitudes de base BLS pour les cas d'arrêt cardiocirculatoire dans différentes situations. Les instructeurs des cours BLS-AED sont en mesure de planifier, de donner et d'évaluer des cours BLS adaptés aux groupes-cibles. Ils sont capables d'obtenir à la fin du cours une très haute disposition à agir de la part des participants, en cas d'urgence cardiaque ou hypoxique ou d'AVC.

Les formateurs des cours d'instructeur BLS-AED-SRC doivent eux-mêmes être instructeurs BLS-AED-SRC et disposer de qualifications approfondies certifiées en méthodologie et didactique. Pour la faculté des instructeurs de cours BLS-AED-SRC, au moins un professionnel du domaine de la formation au bénéfice d'un certificat FSEA 1 pour le domaine didactique est requis. Le SRC considère un certificat FSEA 2 ou plus élevé comme idéal.

Afin de pouvoir répondre aux questions d'ordre médical, au moins un professionnel de la spécialité anesthésiologie, médecine intensive, médecine d'urgence ou médecine de sauvetage ayant une expérience pratique en réanimation doit être présent aux cours d'instructeur BLS-AED-SRC.

Les conditions-cadres minimales suivantes doivent être respectées:

- Au moins 1 formateur pour 6 participants
- Un entraînement pratique sur des modèles d'exercice (hands-on training)
- Conception et exécution d'une mini-leçon par chaque participant
- Au moins 1 instructeur BLS-AED-SRC pour 6 participants
- Au moins 1 mannequin d'adulte pour 3 participants
- Au moins 1 appareil d'entraînement AED pour 3 participants
- Au moins 1 mannequin junior ou nourrisson pour 6 participants

Le cours s'étend sur au moins 12 heures. En complément d'une formation complète de responsable de cours, au moins 7 heures spécifiques sur les contenus du cours BLS-AED complet (generic provider) sont requises.

6.3.5 Terminaison, certificat et équivalence

Chaque participant reçoit dans le cadre du cours un feed-back formatif par un instructeur de cours BLS-AED-SRC.

Le cours d'instructeur BLS-AED se termine par une vérification écrite et/ou pratique sur les contenus du cours. Les prestataires de cours sont libres dans la méthode d'exécution de cette vérification.

Seule la participation avec succès (au sens de la vérification) est attestée par écrit par le prestataire de cours.

Sont reconnus comme ayant une qualification équivalente, les instructeurs qui remplissent les quatre conditions suivantes:

- Attestation de la participation à un cours pour instructeurs de réanimation, d'une durée d'au moins 12 heures
- Acquisition ou actualisation selon le dernier changement de la guideline
- Avec reconnaissance par un Resuscitation Council national sur la base de l'ILCOR-CoSTR
- Preuve de la gestion autonome d'au moins 3 cours BLS (attestation de l'employeur, ou de l'organisateur du cours)

6.3.6 Validité

La responsabilité de n'engager que du personnel d'instruction autorisé revient en au prestataire de cours.

Pour le maintien du statut d'instructeur, deux conditions doivent être remplies:

- Les instructeurs doivent diriger au moins 2 cours SRC ou cours avec des parties SRC intégrées par an (ou 4 sur 2 ans).

- Après des modifications apportées aux directives de réanimation du SRC, il est en outre obligatoire de suivre dans l'année une formation de remise à niveau (« mise-à-jour »; voir 6.4).

6.4 Mise-à-jour après un changement de guideline

Les instructeurs doivent avoir terminé la mise-à-jour avant de pouvoir diriger leur premier cours selon les nouvelles directives,

Avec l'autorisation d'organiser des cours d'instructeur BLS-AED-SRC, les prestataires de cours sont également autorisés à faire des mise-à-jours après un changement de guideline.

Les prestataires de la formation conçoivent, organisent et effectuent celle-ci de manière autonome et transmettent au SRC les statistiques de cours et le nombre des instructeurs qui y participent.

6.4.1 Public-cible

Instructeurs BLS-AED-SRC

6.4.2 Objectifs

Les instructeurs BLS-AED-SRC connaissent les nouveaux contenus et modalités des cours SRC après les changements de l'ILCOR-CoSTR, des guidelines et des directives de cours SRC.

6.4.3 Durée

Au minimum 2 heures

6.4.4 Contenus

- modification des contenus, y compris des enseignements du SRC
- nouvelles dispositions du SRC pour l'exécution des cours

6.4.5 Didactique et matériel

Les prestataires sont libres sur le plan didactique.

6.4.6 Terminaison et certificat

La participation à la mise-à-jour est attestée par écrit, avec mention du nom du participant, des contenus et de la durée du cours.

7. Demande d'obtention du label SRC

Pour pouvoir utiliser le label SRC «Conforme aux Guidelines 2015» selon chiffre 3.1, les prestataires de cours sont autorisés à appliquer les présentes directives de cours du SRC en leur âme et conscience et sont tenus, en particulier, de respecter les exigences minimales définies.

Ont le droit de recevoir le label SRC, les prestataires de cours

- dont les documents ont reçu un avis positif du SRC après vérification
- qui ont recours à des instructeurs selon les directives susmentionnées

Les demandes doivent être adressées par voie électronique au secrétariat du SRC.

Secrétariat SRC
Gabriela Kaufmann
Wattenwylweg 21
CH-3006 Berne
Tel. 031 332 41 10
info@resuscitation.ch

Pour les questions techniques dans le cadre de l'examen de la demande, la première instance compétente est la Faculté BLS du SRC. En cas de décision négative, un recours peut être adressé à la Faculté BLS en première instance et au président du SRC en dernière instance.

7.1 Documents à présenter

Les demandes doivent être adressées au moyen du formulaire prévu au secrétariat SRC. Les documents suivants doivent être présentés avec la demande de reconnaissance SRC:

- Planification de l'enseignement, calendrier inclus
- Documents de formation utilisés ou remis dans les cours (« algorithmes BLS-AED-SRC »*, présentation PowerPoint, photocopiés, films, etc.)
- Les « enseignements du SRC » doivent être repris dans les documents. Les documents ne peuvent pas contredire les « enseignements du SRC ».
- Exemplaire d'un certificat de cours
- Contrôle des résultats de l'apprentissage dans le cours pour instructeurs
- Qualification pédagogique: au minimum FSEA 1 (ou équivalent) pour les instructeurs des cours d'instructeur BLS-AED-SRC

* L'« algorithmes BLS-AED-SRC » doit être remis pendant le cours.

7.2 Taxes

La reconnaissance du cours est facturée au prestataire de cours au prix coûtant d'au moins trois heures de travail par demande à l'heure actuelle, respectivement selon le travail effectif pour le cours d'instructeur BLS-AED (au maximum 8 heures).

Le SRC est une organisation à but non lucratif qui s'engage en qualité d'interlocuteur national pour l'amélioration des chances de survie des personnes en arrêt cardiocirculatoire. Le SRC dépend du soutien externe d'experts et doit donc aussi indemniser leurs prestations en conséquence.

Vous trouverez les tarifs actuels sur le site internet du SRC: www.resuscitation.ch

8. « Francs de survie »

Les participants aux cours BLS-AED apportent, à raison d'un franc par participant, une contribution indispensable à l'amélioration des taux de survie en cas d'arrêt cardiocirculatoire. En tant qu'organisation à but non lucratif, le SRC affecte ses moyens financiers exclusivement à un usage précis, notamment la dissémination des principes de la chaîne de sauvetage, la mise au point et la coordination de mesures de réanimation en Suisse ainsi que la promotion de projets fondés sur des preuves et/ou à orientation scientifique. Les montants à verser sont calculés sur la base des statistiques annuelles obligatoires.

Les projets de cours dans les écoles primaires sont dispensés du versement du « franc de survie ».

9. Statistiques annuelles

Afin de permettre des évaluations statistiques concernant la formation en réanimation en Suisse, les prestataires de cours s'engagent à fournir au SRC chaque année sur demande, jusqu'à la fin janvier de l'année suivante, le nombre des cours effectués et celui des personnes formées.

10. Non-respect des directives de cours SRC

Le SRC compte sur la coopération et l'autocontrôle des prestataires de cours. Cela concerne notamment

- le respect des directives
- l'envoi dans les délais des données annuelles sur l'activité des cours
- le versement dans les délais des francs de survie

En cas de non-respect important des dispositions relatives aux cours, le prestataire est sommé par le SRC de se mettre en conformité avec les règles. En cas de récidive avérée, la Faculté BLS décide de la marche à suivre et d'un éventuel retrait du label.

Le non-paiement des frais d'examen de la demande ou des francs de survie entraîne après sommation le retrait du label.

Les organisations sanctionnées par un retrait de label sont affichées sur le site internet du SRC.

11. Paternité & copyright

Les contenus de ces directives sont exclusivement prévus pour la reconnaissance des cours BLS-AED par le Swiss Resuscitation Council.

Le droit de copier, de distribuer et de rendre accessible ce document est soumis aux conditions suivantes:

Mention du nom: Vous devez mentionner le nom du SRC comme suit: © Swiss Resuscitation Council 2015 – Tous droits réservés.

Pas d'usage commercial: Cet ouvrage ne peut être utilisé à des fins commerciales, excepté en rapport avec les cours.

Pas d'adaptation: Cet ouvrage ne peut être adapté ni modifié en aucune manière.

Si ces conditions ne sont pas remplies, il est dans tous les cas interdit de copier, de distribuer, d'afficher et d'utiliser tout ou partie de ce document sans l'approbation du SRC.

12. Abréviations

ACLS®	Advanced Cardiovascular Life Support (appellation protégée du cours de l'AHA)
AED	Automated External Defibrillator (défibrillateur automatisé externe / défibrillation automatisée externe)
AHA	American Heart Association
ALS	Advanced Life Support
BLS	Basic Life Support: mesures de base de la réanimation
CPR	Cardiopulmonary Resuscitation (réanimation cardio-pulmonaire): le terme CPR (ou RCP) signifie réanimation au sens général, incluant la gestion des voies aériennes, la ventilation et le soutien de la circulation (par des médicaments).
ECC	Emergency Cardiovascular Care
ERC	European Resuscitation Council
ILCOR	International Liaison Committee on Resuscitation
PBLS	Pediatric Basic Life Support
Premiers intervenants	Personnes ou organisations extérieures au service de sauvetage ordinaire, qui offrent une forme de premiers secours organisés et qui, dans les cas d'urgence médicale, prennent ceux-ci en charge à l'aide de mesures qualifiées jusqu'à l'arrivée d'un moyen de sauvetage.
Professionnel	Médecin diplômé Infirmier/ère diplômé(e) HES ou ES Ambulancier/ère diplômé(e) ES Technicien/ne ambulancier/ère L'énumération est exhaustive.
Secouriste	Toute personne qui est la première à secourir une autre personne.
SRC	Swiss Resuscitation Council: Conseil suisse pour la réanimation
SSMUS	Société Suisse de Médecine d'Urgence et de Sauvetage

13. Sources d'informations & littérature recommandées

Publications de l'ILCOR, de l'AHA et de l'ERC:

www.ilcor.org
www.heart.org
www.erc.edu

Publications du Swiss Resuscitation Council:

www.resuscitation.ch

ILCOR

Travers AH, Perkins GD, Berg RA, Castren M, Considine J, Escalante R, Gazmuri RJ, Koster RW, Lim SH, Nation KJ, Olasveengen TM, Sakamoto T, Sayre MR, Sierra A, Smyth MA, Stanton D, Vaillancourt C; on behalf of the Basic Life Support Chapter Collaborators. Part 3: adult basic life support and automated external defibrillation: 2015 International Consensus on Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care Science With Treatment Recommendations. *Circulation*. 2015;132 (suppl 1):S51–S83. doi: 10.1161/CIR.0000000000000272.

Maconochie IK, de Caen AR, Aickin R, Atkins DL, Biarent D, Guerguerian AM, Kleinman ME, Kloeck DA, Meaney PA, Nadkarni VM, Ng KC, Nuthall G, Reis AG, Shimizu N, Tibballs J, Pintos RV, on behalf of the Pediatric Basic Life Support and Pediatric Advanced Life Support Chapter Collaborators, Part 6: Pediatric basic life support and pediatric advanced life support, 2015 International Consensus on Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care Science with Treatment Recommendations, *Resuscitation* 95 (2015) e147–e168

AHA

Kleinman ME, Brennan EE, Goldberger ZD, Swor RA, Terry M, Bobrow BJ, Gazmuri RJ, Travers AH, Rea T. Part 5: adult basic life support and cardiopulmonary resuscitation quality: 2015 American Heart Association Guidelines Update for Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care. *Circulation*. 2015;132 (suppl 2):S414–S435.

Atkins DL, Berger S, Duff JP, Gonzales JC, Hunt EA, Joyner BL, Meaney PA, Niles DE, Samson RA, Schexnayder SM. Part 11: pediatric basic life support and cardiopulmonary resuscitation quality: 2015 American Heart Association Guidelines Update for Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care. *Circulation*. 2015;132 (suppl 2):S519–S525.

ERC

Perkins GD, Handley AJ, Koster RW, Castrén M, Smyth MA, Olasveengen T, Monsieurs KG, Raffay V, Gräsner JT, Wenzel V, Ristagno G, Soar J, on behalf of the Adult basic life support and automated external defibrillation section Collaborators European Resuscitation Council Guidelines for Resuscitation 2015, Section 2. Adult basic life support and automated external defibrillation, *Resuscitation* 95 (2015) 81–99

Soara J, Nolan JP, Böttiger BW, Perkins GD, Lott C, Carli P, Pellis T, Sandroni C, Skrifvars MB, Smith GB, Sundem K, Deakin CD, on behalf of the Adult advanced life support section Collaborators European Resuscitation Council Guidelines for Resuscitation 2015 Section 3. Adult advanced life support *Resuscitation* 95 (2015) 100–147

Maconochie IK, Bingham R, Eich C, López-Herced J, Rodríguez-Núñez A, Rajkaf T, Van de Voorde P, Zideman DA, Dominique Biarenti, on behalf of the Paediatric life support section Collaborators European Resuscitation Council Guidelines for Resuscitation 2015 Section 6. Paediatric life support *Resuscitation* 95 (2015) 223–248